

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... Oscar McDowell

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mardi 23 Septembre 1890

ÉCHOS DU JOUR

Demain, pour permettre à nos employés de visiter l'exposition, le CANADA ne paraîtra pas.

On prête à M. Cleveland, l'ancien président des États-Unis, l'intention d'aller établir à Boston.

Un rapport de la création en France d'un ministère spécial qui s'occupe des télégraphes et des téléphones.

Une vieille dame veut se débarrasser d'un perroquet qui la gêne, et va trouver un marchand d'oiseaux.

— Non, dit-il, j'en veux pas de votre espèce; j'ai déjà un autre en cage.

— Un contraire, c'est en qui en la rareté, puisqu'il est maintenant et seul de son espèce.

La rentrée du Parlement, en France, est fixée au 21 octobre. Le PETIT MONITEUR annonce à ce propos qu'une des premières questions qui seraient posées à la tribune de la Chambre serait celle de M. Hubbard, tendant à faire élire le Sénat par le suffrage universel.

L'urgence serait demandée et combattue par le gouvernement.

Le tarif canadien admet en franchise, les tableaux, originaux ou copies, qu'on considère comme œuvres d'art, mais, par un oubli regrettable, il n'y est pas fait mention des œuvres de sculpture, et c'est ainsi que M. L. P. Hébert, est obligé de payer un droit de 35 pour cent sur la statue de Frontenac et le groupe d'Abnaki, destinés à orner le palais législatif de Québec.

L'éloge de Lamartine que doit prononcer à Québec, au sortir d'une messe solennelle, Mgr Perraud, évêque d'Antin et membre de l'Académie française, est un fait des plus significatifs.

Lamartine était, en effet, révolutionnaire et républicain. Après avoir chanté en un style enchanteur les héros politiques de la grande Révolution Française, le poète voulait faire lui-même une révolution.

Sir John Macdonald, Sir John Thompson, et l'honorable Charles Tupper visiteront Halifax, la semaine prochaine. L'Association libérale conservatrice de l'endroit doit leur offrir un banquet. Il y aura adresses et discours.

L'honorable M. Coitien est parti d'Ottawa pour une excursion de pêche au lac Timiskouic. Il ira ensuite au Nouveau Brunswick. L'honorable M. Haggart agit comme ministre du Revenu pendant son absence.

La compagnie de publication du journal L'ÉTENDARD s'est réorganisée.

Les nouveaux actionnaires du journal sont MM. Chaput, St. Denis, Hartshorn, G. Lamothe, Bourgoing, Dr. Darocher, Dr. Bourque et l'honorable sénateur Armand.

Rien ne sera changé dans la caractéristique politique du journal qui passe sous un nouveau contrôle. Sa ligne de conduite sera celle qu'il a suivie dans le passé.

C'est M. Gustave Lamothe qui aura la direction politique du journal.

La mort récente du cardinal Newman rappelle un amusant incident qui eut lieu, il y a quelques années, à Birmingham, à la confusion d'un certain conseiller municipal.

La ville devait donner une soirée et au même moment on faisait confier le soin de remplacement et de l'envoi de l'invitation circulaire, et celle qui fut envoyée au vénérable prélat portait :

Cardinal Newman et sa femme !!!

La carte a été précieusement conservée par le célèbre cardinal et sera probablement retrouvée dans ses papiers.

Le PATRIE vient d'ajouter une corde à son arc : elle veut faire des mariages, servir d'intermédiaire entre les puellules de Montréal et les jeunes pionniers de l'Ouest, à qui il ne manque plus qu'une compagnie pour que la vie soit rose. La VÉRITÉ n'aime pas ce négoce, et dans son langage mesuré et charitable, dit que le PATRIE parie des femmes tout comme s'il était question de "vaches".

Alors, parties, la poitrine à 3e bonnes chances d'aller très loin. Aux dernières nouvelles le PATRIE demandait à la bible ses moyens d'opération. La VÉRITÉ, très forte sur la bible, va nécessairement avoir une rude riposte.

Le passage qui suit d'un article du HERALD sur la France, suffira pour donner une idée du respect et de l'admiration qu'on éprouve dans le monde de la patrie des Canadiens français :

" Il faut constater que la paix dépend de la France. La République Française a grandi en puissance et en prestige, spécialement devant le gouvernement de M. Carnot et de son prédécesseur M. Grévy. Elle a la plus grande armée d'Europe, à l'exception de la Russie, et elle est plus forte que celle de la Russie, étant plus solidement organisée.

" Où le bonheur du monde est inséparable des ressources naturelles dont la dotée la Providence; et grâce plus encore à l'industrie et à l'économie de son peuple. Il n'y a point de civilisation qui soit plus délicatement organisée, aucune qui soit animée d'une plus vive et plus vraie intelligence. Si nous ajoutons un patriotisme poussé jusqu'au fanatisme, nous pouvons nous rendre compte de la puissance de la noble République... La France est forte par elle-même; forte dans son silence dédaigneux devant le monde; elle se défend dans une politique de paix. Elle n'offense personne; elle s'occupe de ses propres affaires... La France est forte dans le respect qu'elle a d'elle-même. Et si à cela on ajoute qu'elle a quatre millions de cent mille soldats exercés, on comprend qu'on ne respecterait pas le monde. Elle impose le respect aux autres."

NICOLETAIN.

Mes Années de Collège

FRANC NICOLETAIN n'a pas aimé la lecture publiée dans le CANADA et le CANADA sous le titre de "Mes Années de Collège" et signée "Franc-Parler".

Il se fait donc le champion des collègues dans les termes suivants :

En commençant la lecture de l'épître de Franc-Parler, j'ai cru que l'auteur désignait Nicole, comme me ayant été son séjour de pleurs et de gémissements de dents.

Diabolo, me dis-je, il y a vingt-cinq ans... mais j'étais aussi moi à Nicole, et je n'ai pas vu ces horreurs.

Continuant à lire, j'ai vite reconnu qu'il ne s'agissait pas de mes années de collège à Nicole.

En effet, Franc-Parler mentionne Charles G., ex député, comme un de ses compagnons d'infortune. Or je suis bien sûr que cet ex-député n'a jamais mis les pieds dans mon collège. Je dois ce témoignage d'honneur à Nicole, et je suis heureux de le lui donner publiquement.

Franc-Parler dira tout ce qu'il voudra, mais il ne me fera jamais croire à la vérité de son tableau de la vie de collège. C'est de la fable et de la fumisterie très mal écrite.

C'était évidemment un écolier paresseux et un petit débâché. Naturellement il trouvait le service dur. Mais il oublie que dur aussi était le devoir des professeurs et des directeurs de prendre soin et de bien élever un gâbler de son espèce.

Franc-Parler n'est pas sincère. Quand même il n'aurait pas conservé un bon souvenir de ses professeurs, il lui reste toujours celui des amis, des condisciples, des camarades de collège. Ce souvenir-là ne s'efface pas. Il a une place d'honneur dans le cœur, à côté des affections de la famille, et il n'en sort jamais. La confraternité de collège est la plus forte après celle du sang.

Et si Franc-Parler n'a pas perdu cœur et mémoire entre les jambes de ses rudes professeurs, il doit, comme tous les autres élèves, se rappeler avec émotion les agréables souvenirs de la classe, de l'étude, des grands congés, les jeux, les accidents, les succès, les couronnes, en un mot, tout ce qui forme la vie de collège.

Ces choses ne s'oublient pas même quand on a mangé un peu le pain de la douleur dans les jours de paresse ou de dissipation ou des petits malheurs.

Mes années de collège, je les repasse bien des fois dans mon souvenir, et toujours j'en remonte le cours paisible avec des joies toujours nouvelles; elle sont comme le bon vin, plus elle vieillissent plus leurs parfums sont suaves et délicieux.

Je suis à peu près de l'âge de Franc-Parler, puisque il y a vingt-cinq ans, j'étais au collège de Nicole.

Le Révérend Messire Thomas Caron, V. G., était alors le supérieur du collège. Il avait pour collaborateurs bien-aimés, les Révérends Messieurs Maréchal, B. Hébert, Isaac Gauthier, M. G. Pro, Joseph Blais, René Duvivier, R. Walsh, Thomas Moreau, Majorque Marchand, Edmond Buisson, A. Legris, E. Bellevue, O. Carufel, P. Quinn, N. Ouellet, Ag. Moreau, Elz. Bellemare, Charles Bellemare, E. Raiche, N. Duguay, D. Gerin et A. Paquin.

Ces uns faisant la classe, les autres l'étude, l'autre la salle; tous étaient respectés et aimés.

Quin au Père Thomas nous l'aimions comme des enfants aimés un bon père. Et ce n'était qu'un dépit de sentiments d'affection pour ce saint être avait, pour tous ses élèves, un véritable cœur de mère.

Cet esprit de douceur, il avait su le faire passer dans le cœur de ses collaborateurs, qui l'ont conservé avec soin et cultivé avec des résultats magnifiques.

C'est ainsi que s'est formé entre les élèves, les professeurs et directeurs de Nicole, ces liens d'amitié qui résistent au temps, et qui font que le Nicoletain aime toujours à reporter son souvenir vers les temps heureux qu'il a passés dans cet aimable séjour qui embellit la nature, que charme la science et que le seigneur et le bonheur habitent.

Je généralise la proposition, car ce qui existait de mon temps, avait existé auparavant, et existe encore aujourd'hui.

Le Père Thomas est disparu. Depuis plusieurs années, déjà, la mort a ravi à mon Alma Mater celui dont les vertus avaient inspiré tous nos cœurs. Mais en mourant le bien-aimé supérieur a laissé son manteau, tout son cœur à Nicole.

L'esprit du Père Thomas dirige encore cette sainte maison.

Les directeurs d'aujourd'hui continuent les sympathiques traditions qui leur ont été transmises par leurs illustres et regrettés prédécesseurs.

Aujourd'hui comme autrefois, les élèves s'attachent à Nicole. J'en ai la preuve dans ces réunions d'anciens élèves, qui vont à tous les cinq ou dix ans, classe par classe, revoir les lieux témoins des plaisirs du jeune âge et

Où le bonheur un jour Prés de nous vient s'asseoir Comme dit la Cautante de Nicole, préparée par M. Thomas Moreau, pour les grandes fêtes nicoleïennes de 1868.

Ces réunions proviennent de la manière la plus affectueuse que les bonnes relations d'estime et de reconnaissance, entre supérieurs, professeurs et élèves, existent aujourd'hui à Nicole comme elles existaient il y a vingt-cinq ans passés.

Et quand je pense à ces belles années, je me réjouis d'avoir été, il y a vingt-cinq ans, et d'être pour toujours un

NICOLETAIN.

Depeches du Soir

(Service Special)

LA PRINCESSE LOUISE MALADE

LOUVECIEN, 23 sept. — L'épouse du marquis de Lorne souffre de maladies nerveuses. Les médecins l'ont fait partir pour les eaux où elle est l'hôte d'un député radical.

CLÉMENCEAU SUR LES RANGS

PARIS, 23 sept. — M. Clémenceau va donner sa démission de membre de la chambre des députés, afin de poser sa candidature au remplacement de M. Joffrin, récemment délégué. Son but est de faire l'opinion au sujet des révolutions sur Boulanger.

BURCHELL

WINDSOR, 23 sept. — Le procès de Burcheil, accusé du meurtre de Bewell progressivement. Il a plaidé son culpabilité, mais les apparences sont fortes contre lui. Tous les témoins sont présents. Une lettre écrite à la victime par le meurtrier supposé, servira beaucoup à l'interminable procès.

L'EUROPE ET LES ÉTATS UNIS

PARIS, 23 sept. — Le SIECLE publie le compte rendu d'un congrès d'un diplomate éminent qui dit être certain que l'Angleterre est en faveur d'une entente avec la France pour lutter contre la politique de protectionnisme des États-Unis et que toute action en commun que ces deux puissances pourraient adopter, sera soutenue par l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Russie.

LE PATTI EN RUSSIE

ST. PETERSBOURG, 23 sept. — Adeline Patti donnera en Russie pendant le mois de janvier et de février, deux représentations, soit concerts, soit opéras. Le contrat est signé. La grande artiste recevra pour ces douze soirées, 12,000 francs en monnaie anglaise, soit 80,000 de plus ses frais de voyage et ceux de sa tournée en différents pays. Les compagnies de chemin de fer russe mettront un train spécial à son service sur toute la ligne où elle aura besoin de voyageurs. Les habitants des villes où elle devra donner des soirées.

LE HOLLANDAISME

PARIS, 23 sept. — Les récentes révolutions sur le boulangisme auront sans doute de sérieuses conséquences pour les royalistes. En raison de ce que le comte de Paris se trouve impliqué dans la campagne électorale, les boulangistes pour renverser la République, il est probable que, quand les chambres se réuniront, un grand nombre de députés royalistes se joindront à ceux qui voteront pour la suppression du territoire de la France de tous les membres de la famille d'Orléans.

La duchesse d'Uzès refuse de faire la moindre attention aux attaques de Boulanger contre sa réputation; elle dit qu'il n'en vaut pas la peine. Son fils cependant, n'est pas si mécontent de la situation. Il est fier de son père et de son pays, et il se propose de lutter contre ce charlatan vaillamment, comme il l'appelle. Il veut le provoquer en duel, mais sa mère a refusé de le laisser se battre avec un homme si méprisable de lui et l'a jeté à cette triste histoire le scandale d'un père qui se livre à de telles manières de royalistes.

JEUNE FILLE HORRIBLEMENT BRULÉE

SAINT-MARIE, 23 sept. — Vendredi matin, mademoiselle Marie-Laure Armand était occupée à la cuisine lorsqu'en passant près du poêle, une étincelle mit le feu à ses vêtements. Elle fut brûlée et se précipita en dehors de l'appartement. M. Armand et mademoiselle Armand, sa sœur, qui n'étaient pas éloignés, se précipitèrent à son secours. M. Armand se précipita, non sans peine, à délivrer sa fille du feu qui la dévorait et seulement après s'être brûlé gravement la main gauche.

Le Dr. Tancré Fortier, mandé en toute hâte, a fait le pansement des blessures de la victime qui était affreusement brûlée par tout le corps. Comme son état était désespéré, on manda aussi le curé de la paroisse qui lui administra les derniers sacrements.

L'infirmité pour laquelle elle souffrait, est atroce, mais tout de même Dr. Fortier a bon espoir de la sauver.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 23 sept. — Le convent du Bon Pasteur a reçu un don de \$30,000.

Le jeune Paul homme, le voleur d'églises, a été condamné à 5 ans d'école de réforme.

Le gouverneur général partira samedi, pour la Nouvelle-Écosse.

Morin, le condamné à mort, voit non sans agitation arriver le terme du sursis. Il a cependant confiance et croit que sa peine sera commuée.

La statue de Frontenac a été mise en place dans la loge qui lui était destinée, à côté de la porte principale des édifices publics.

L'assassin présumé de la femme Gervais de la Pointe du Lac a été arrêté. Le détective québécois Harpe qui l'a capturé refuse de dire maintenant son nom. C'est, paraît-il, un nouveau de la victime.

On dit que depuis quelque temps il y a un bande de voleurs qui rôdent dans les bois entre les paroisses de St-Augustin et la Pointe aux Trembles ainsi que sur la grève, mais les propriétaires des bois ont été avertis et jusqu'à présent les maraudeurs n'ont pu réussir dans leur tentative de vol.

Nouvelles de Montréal

MONTRÉAL, 23 sept. — Le record de Montigny a reçu une lettre du R. frère Joseph secrétaire du monastère de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, à Québec, informant qu'un individu se prétendant ecclésiastique, était arrivé à Montréal et se présentait à domicile pour solliciter des souscriptions.

Le faux-père en question est resté 7 ou 8 mois comme novice à la Trappe, après avoir passé quelque temps dans l'ordre religieux de Ste Croix.

Voici son signalement : Il porte le costume d'un prêtre, est de taille moyenne, assez corpulent, brun, figure ronde et aspect généralement sympathique. Il s'introduit dans les maisons privées et dans les églises et quête au nom de l'ordre, soit pour des messes, soit pour des secours destinés aux pauvres.

Naturellement, il change la destination des fonds qu'il reçoit et il va les employer dans des maisons mal famées ou dans les bars.

Monsieur Grandin, qui a été déjà exploité par le même individu peut donner des détails très intéressants sur ce chevalier d'industrie, ainsi que M. Leclair, curé de Saint-Joseph de Montréal.

Le chef de police s'efforce d'immédiatement prévenir et le public est invité à se tenir sur ses gardes.

M. Colteau, voyageur français qui a entrepris de faire le tour du monde en traversant l'empire russe, d'arriver à Montréal. Après avoir fait 7,000 milles sur le territoire russe, M. Colteau se rendit en Chine, de là à la Colombie-Anglaise. Il sera bientôt de retour à Paris.

Le détective Trempe vient d'arrêter le faux prêtre, ex-novice du monastère des trapistes d'Oka, qui se présentait à domicile pour solliciter des souscriptions pour des œuvres de charité. Il a comparu ce matin devant le tribunal.

Il a été condamné à 2 mois d'emprisonnement.

En réponse à M. Merrill d'ici qui demandait qu'on accordât une pension aux fondateurs de 1837-39, sir John a dit qu'on devait s'adresser aux gouvernements d'Ontario et de Québec; car les représentants des autres provinces aux Communes refuseraient, sans doute, d'accorder cette pension.

M. Noël de la maison Boisseau a pris un esturgeon de 72 livres.

Rien de nouveau dans le procès du journaliste O'Brien.

LA RÉVOLUTION EN SUISSE

BELLERIVE, 23 sept. — Le procureur du gouvernement a décidé qu'il fallait mettre en prison les chefs du récent mouvement révolutionnaire, s'ils ne pouvaient fournir de caution.

LA MORTALITÉ AU CANADA

La statistique mortuaire pour le Canada démontre que le nombre des inhumations a beaucoup diminué.

Voici le détail proportionnel : Saint-Jean, P. Q., 3,27 par mille, sur une population de 5,500; Trois-Rivières, 3,26, avec une population de 9,500; Saint-Hyacinthe, 3,12; Hull, 3,14; Québec, 3,09; Sherbrooke, 2,92; Halifax, 2,57; Windsor, 2,28; Montréal, 2,27.

DISETTE D'EAU A TORONTO

L'eau de l'aqueduc est maintenant basée qu'on a été contraint de donner ordre à tous les propriétaires d'acquiescer la ville de cesser de faire marcher ces accesseurs.

Pour arrêter les ruons on prend l'eau dans la baie même. Tant que les machines de l'aqueduc ne seront pas réparées la ville court de grands dangers, s'élevant à un incendie considérable.

MALADIES CONTAGIEUSES

Lorsqu'un chef de famille constate qu'une personne de sa maison a la choléra, la variole, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la fièvre scarlatine, ou aucune autre maladie contagieuse, il doit immédiatement se rendre au bureau d'hygiène ou l'officier de santé de la municipalité, pour s'expliquer sur les maladies dont souffrent les animaux et qui peuvent se communiquer à l'homme.

LES ASSISES DE CARLETON

Les grands jurés ont prêté serment hier après-midi à une heure. Voici leurs noms : William Argue, F. J. Alexander, J. B. Abbott, Charles Addison, William Barton, John Featherston, Robert McGee, Robert Masson, W. J. Merrifield, D. A. Martin, David Moulton, John Phelan, James Pether, William John Pearce et C. H. Snow.

Le juge Falconbridge leur a ensuite expliqué longuement leurs devoirs.

La première cause est celle de Gilmour contre Bourgon. Bourgon est accusé d'avoir dérobé et brûlé deux billets qu'il avait signés en faveur de Gilmour, et que celui-ci lui présentait pour en toucher le montant.

Gilmour est d'Ottawa et il fait le commerce de bière et Bourgon est de Rockland. M. W. B. Barry est l'avocat du demandeur. M. Bourgon est défendu par MM. O'Garra, MacTavish et Wild.

POST SCRIPTUM

Le comté de Paris est en route pour l'Amérique.

On attend Sir Hector cette semaine, peut-être jeudi.

Les CANADIENS croient que M. Chapais acceptera la candidature à Portneuf.

Sir Charles Tupper refuse de laisser servir son nom à faire mousser le projet du chemin de fer du Labrador.

Un officier dit qu'il y a dans les forts de Halifax assez de poudre pour faire sauter la marine réunie de toutes les nations du monde.

Le gouvernement a décidé que jeudi, sixième jour de novembre, serait observé, par toute la Puissance du Canada, comme jour d'action de grâces générales.

À propos de nouveaux diocèses, les amis de Mgr Labelle disent qu'on a dessein de former le district de Montréal de la seule de Montréal, et qu'on va laisser le reste du diocèse sous la juridiction de Mgr Labelle comme évêque de St-Jérôme.

MEUBLES, Escompte considérable accordé maintenant chez T. W. CURRIER, 116 rue Sparks, ou 188 rue Rideau. Venez à bonne heure pour avoir des Bargains.

BROADWAY

Marchandises spéciales

pour Habillements d'Été

COUPE ÉLEGANTE

—et—

GARANTIE.

W. H. MARTIN

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA.

Metropolitan Mfg. Co.

557 Rue Sussex.

Nous sommes en mesure de monter Maisons et Chambres en

Meubles et Tapis

De la meilleure manière et à des conditions qui ne peuvent être supérieures.

Deux Grands Entrepôts

Remplis de ce qu'il y a de plus nouveaux et de plus élégant en fait de Meubles.

Notre Système de Paiements

Faciles est encore perfectionnés et nous pouvons garantir la meilleure renommée sur le chapitre des conditions de fait.

Faciles est encore perfectionnés et nous pouvons garantir la meilleure renommée sur le chapitre des conditions de fait.

Faciles est encore perfectionnés et nous pouvons garantir la meilleure renommée sur le chapitre des conditions de fait.

Faciles est encore perfectionnés et nous pouvons garantir la meilleure renommée sur le chapitre des conditions de fait.

HOSE

(BOYAUX)

\$5.50 pour 50 pieds

\$7.00 pour 50 pieds

\$7.50 pour 50 pieds

\$9.00 pour 50 pieds

\$11.00 pour 50 pieds

y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.

Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors du Canal, Adressez vous aux commerçants C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Peinturez

Vos Batisses en Briques

—AVEC—

La Peinture a Briques plates

—DE—

HOWE

Prepare dans toutes LES COULEURS.

G. PHILBERT,

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

Americaines, Anglaises, Ecossoises

—Cuir des rues—

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintures préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pince u Huile, Etc.

ARTICLES

De Peintre en General

FERRIFACIAS DE TERRIS ET DERBIS

De la Cour Supérieure — Montréal

Canada, ALPHONSE LE CLAIRE, de la Province de Québec, cité et district de Montréal, marchand,

Demander; contre les terres et tenements d'OLIVIER LALONDE, d'Alfred, dans la province d'Ontario, Défendeur, à savoir :

Le lot de terre désigné sous le numéro cent quatre vingt deux (192), au cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-André-Avellin, comté d'Ottawa, contenant cent trente-trois perches et cent soixante pieds en superficie, plus ou moins — avec les latitudes et ergées; à distraire cependant dit immeuble le lot mesurant environ quarante-cinq pieds de front sur soixante et dix pieds de profondeur, vendu à Dlle Klivina Noël.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André-Avellin, dans le dit comté, le TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'après-midi.

LOUIS M. COUTLEE, Sheriff.

Aylmer, le vingt-troisième jour de Septembre mil huit cent quatre-ving